

## RECLOSES FLASH INFO #35

27 janvier 2022



Photo Pascal Guisot

### Alerte aux cambriolages

Ces deux dernières semaines, les abris de jardin et certains garages ont été visités rue des Champs par des cambrioleurs à la recherche d'outils de jardin. Nous vous recommandons de rester vigilants.

Les vacances d'hiver approchant, nous vous encourageons à prévenir la gendarmerie de votre absence en leur remettant le formulaire "[opération tranquillité vacances](#)", qui lui permettra de surveiller votre domicile par des rondes régulières jusqu'à votre retour.

N'hésitez pas à contacter immédiatement la gendarmerie **au 01 64 24 30 47** dès que vous voyez un véhicule suspect roder dans le village.

### La fresque du climat



Les ateliers se poursuivent à la mairie en 2022. Collaboratifs et créatifs, ils permettent d'apprendre à connaître les mécanismes du système climatique de façon ludique et conviviale.

#### Dates à venir :

06/02 - de 9h30 à 12h30

18/03 et 08/04 - de 18h00 à 21h00

Gratuit, inscription obligatoire : [mairie@recloses.fr](mailto:mairie@recloses.fr).

Renseignements : **06 83 07 18 01**

### La navette est en service chaque mardi



Depuis le 11 janvier, la navette est opérationnelle pour emmener les reclosiots sans moyen de transport faire leurs courses le mardi matin (Départ 9h30 / retour vers 11h00).

La première destination La Chapelle la Reine centre ville et Bi1 remporte l'adhésion des personnes intéressées par ce service, mais d'autres sont possibles.

**Renseignez-vous auprès de la mairie et réservez votre place chaque semaine avant lundi 17h00.**

Nous remercions chaleureusement **la mairie de Bourron Marlotte** pour le prêt de son véhicule, et **son maire Victor Valente** pour sa généreuse solidarité.

Un grand merci également à **Jean-Marc Mareau** d'avoir accepté bénévolement le rôle de chauffeur.



Prochain  
Conseil Municipal

**Lundi 31 janvier 2022**

**à 20h00**

**à la mairie de Recloses**

**ORDRE DU JOUR**

1. Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement avant vote du budget primitif 2022.
2. Pacte gouvernance avec la CAPF.
3. Modification du périmètre du SDESM par adhésion des communes de Souppes sur Loing, Chauconin-Neufmontiers et Nantouillet.
4. Passage à la nomenclature comptable M57 à partir du 1er janvier 2023.
5. Modification de la délibération de la taxe d'aménagement.
6. Affaires et informations diverses.

**N'oubliez pas votre boucher Michel,  
samedi matin de 8h à 13h, Place des Ormes**

**Mairie de Recloses**

1 RUE DES ECOLES, 77760, RECLOSES

[www.recloses.fr](http://www.recloses.fr)



Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Mairie de Recloses.  
Si vous ne souhaitez plus recevoir d'email, cliquez sur le lien ci-dessous pour vous désinscrire

[Désinscription](#)

